



INFORMATIONS C.D.A.

Au regard de plusieurs erreurs sur la gestion des rencontres championnats et coupes, sur les feuilles de frais, les défraiements et la remise des rapports disciplinaires et complémentaires,

La Commission des arbitres vous rappelle quelques principes :

Seniors, U18, U17, U16	2 x 45 minutes	Seniors féminines à 11	2 x 45 minutes
U15	2 x 40 minutes	Seniors féminines à 8	2 x 40 minutes
U14	2 x 40 minutes	U18 Féminines R1/R2	2 x 40 minutes
U13	2 x 30 minutes	U15 Féminines R1	2 x 35 minutes

NB : U12/U13 : 2 X 30 minutes ; 1 pause coaching par mi-temps au bout 15 minutes.

Arbitrage des jeunes par les jeunes assisté d'un adulte de U13 à U15.

1- Prolongations, tirs aux buts et carton blanc :

- **COUPES NATIONALES ET REGIONALES : TIRS AUX BUTS**
- **COUPE ADULTES DISTRICT : PROLONGATIONS, TIRS AUX BUTS ET CARTON BLANC**
- **COUPES JEUNES, FEMININES : TIRS AUX BUTS + CARTON BLANC**

Coupes	Prolongations	Carton Blanc	Infos supplémentaires
Coupes de FRANCE F et G	Tirs aux but directement	NON	Virement
Coupe GAMBARDELLA	Tirs aux but directement	NON	Virement
Coupes du Centre F et G (Seniors et jeunes)	Tirs aux but directement	NON	Virement
Coupe de l'Indre G Coupe de District LEGROSCoupe BARES	2x15 min Prolongations + TAB si besoin	OUI	Virement
Coupe de l'Indre F Challenge CAUTINAT	Tirs aux but directement	OUI	Virement
Coupes jeunes U18, U17, U15	Tirs aux but directement	OUI	Virement

NB : En cas de nouvelles compétitions en cours de saison, la CDA vous communiquera les informations importantes à mettre en place.

DEFRAIEMENTS

CHAMPIONNATS/COUPES

Attention : Toutes les rencontres régionales et nationales sont réglées par la Ligue du Centre Val de Loire de Football.

Les rencontres de D1, D2, D3, de jeunes et féminines (coupes jeunes et féminines comprises) sont réglées en virement bancaire par le District de l'Indre de Football.

Les rencontres de COUPES Adultes sont réglées en virement bancaire

Les rencontres de D4 et demandes particulières sont réglées par virement bancaire après présentation de la feuille de frais au District.

RAPPORTS DISCIPLINAIRES ET COMPLEMENTAIRES :

Tous les rapports sont obligatoirement envoyés via l'espace FFF (une copie doit être envoyé au Président de la CDA et au Secrétaire).

Absence de rapport pour exclusion, incidents, réserves techniques...

L'Arbitre doit établir un rapport et le transmettre au Secrétariat du District dans les **24 heures** qui suivent les faits (arrêt de la rencontre, exclusions, réserve technique...) ou des incidents graves dans lesquels il serait impliqué ou dont il serait témoin avant, pendant ou après la rencontre.

Rapport d'après-match

Pour tout incident de quelque nature que ce soit (avant, pendant ou après la rencontre) la partie « Observations d'après match » doit être remplie et signée.

Les arbitres doivent se servir du rapport disciplinaire officiel qui se trouve sur l'espace FFF, le remplir correctement donner des explications claires à la commission de discipline.

La CDA est volontaire pour aider les arbitres à rédiger les rapports.

Rappel : le non-respect de ces consignes est passible de sanctions.

Le rapport disciplinaire et le rapport complémentaire se font l'espace FFF. Ci-dessous la démarche à suivre :

- 1. Aller sur mon compte FFF (espace où je consulte mes désignations) ;**
- 2. Cliquer sur « Rapport à saisir » ;**
- 3. Faire son rapport, cliquer sur enregistrer puis valider.**

Tous les documents utiles se trouvent sur le site du District de l'Indre en cliquant sur ce lien :

<https://indre.fff.fr/simple/documents-et-infos-pour-les-arbitres-saison-2016-2017/>

La Commission Des Arbitres.